

# BASE DE DONNÉES SUR LES IMPÔTS

## INDICATEURS CLÉS DES TAUX D'IMPOSITION

Septembre 2021



Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Le Costa Rica n'était pas un membre de l'OCDE au moment de la dernière mise à jour de la base de données fiscales et n'est donc pas inclus dans cette publication. En conséquence, le Costa Rica ne figure pas dans la liste des membres de l'OCDE et n'est pas inclus dans les agrégats de zone.

Les données statistiques relatives à Israël sont fournies par les autorités israéliennes compétentes et sous leur responsabilité. L'utilisation de ces données par l'OCDE ne préjuge pas du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies israéliennes en Cisjordanie au regard du droit international.

L'utilisation de cette œuvre, qu'elle soit numérique ou imprimée, est régie par les conditions générales que vous trouverez à l'adresse suivante [www.oecd.org/termsandconditions](http://www.oecd.org/termsandconditions).

Crédit photo : Image de fond - SlidesCarnival.com

© OCDE 2021



# BASE DE DONNÉES FISCALES - INDICATEURS CLÉS

## LES TAUX D'IMPOSITION SUR LE TRAVAIL, LES REVENUS DES ENTREPRISES ET LA CONSOMMATION

### SOMMAIRE

Vue d'ensemble	3
Impôts sur le travail	4
Impôts sur le revenu des particuliers	10
Impôts sur le revenu des sociétés	14
Taxe sur la valeur ajoutée	18
Lecture complémentaire	20

Cette synthèse présente des informations comparatives sur une série de taux d'imposition légaux et d'indicateurs de taux d'imposition dans les pays de l'OCDE, englobant les taux d'impôt sur le revenu des personnes physiques et les cotisations de sécurité sociale, les taux d'impôt sur les sociétés et les taxes sur la valeur ajoutée.

Ces indicateurs fournissent une base d'informations sur les paramètres fiscaux en 2020 et au début de 2021. Au cours de cette période, de nombreux pays ont annoncé et mis en œuvre une série de mesures fiscales à court terme en réponse à COVID-19. Pour plus d'informations, veuillez consulter la liste des **mesures de politique fiscale COVID-19** et la dernière édition de *Tax Policy Reforms*.



# LA FISCALITÉ DU TRAVAIL

Le coin fiscal moyen pour les quatre types de foyer (présentés sur la page 5) a varié de manière significative entre 2000 et 2020. À partir de 2000, les quatre types de foyer ont connu une baisse continue de leur coin fiscal, avant d'atteindre un plancher temporaire pendant la crise financière de 2009 (voir le graphique p. 5). Dans les années qui ont suivi la crise, le coin fiscal a de nouveau augmenté pour les quatre types de foyer, avant de diminuer à nouveau à partir de 2014. Le coin fiscal des quatre types de foyer est aujourd'hui plus bas qu'en 2000.

Le coin fiscal moyen mesure le taux d'imposition effectif sur les coûts de la main-d'œuvre comme la différence entre les coûts de la main-d'œuvre pour l'employeur et le salaire net correspondant pour le salarié. Il est égal à la somme de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, des cotisations de sécurité sociale (CSS) des employés et des employeurs, plus les charges sociales, moins les prestations en espèces perçues par le salarié, exprimée en pourcentage des coûts de la main-d'œuvre (salaires bruts plus CSS de l'employeur et charges sociales).

## Le coin fiscal sur les différents types de foyers

Le coin fiscal du **travailleur célibataire moyen** est le plus élevé des types de foyer tout au long de la période observée, tombant à 34,6 % en 2020, ce qui est inférieur au niveau de 2000.

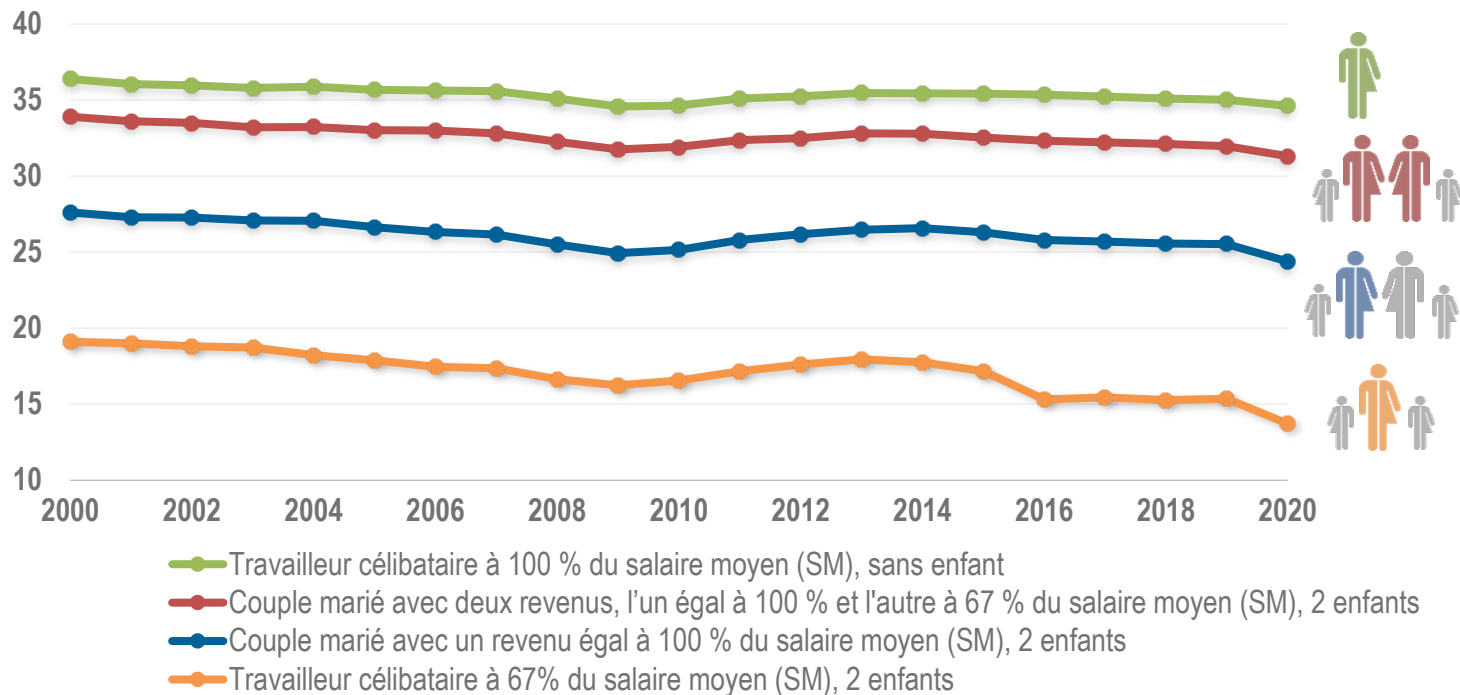
Une tendance similaire peut être observée pour le coin fiscal du **couple marié avec deux revenus** et le coin fiscal du **couple marié avec un revenu**, qui se situent maintenant à 31,3 % et 24,4 % respectivement.

Le coin fiscal moyen du **travailleur célibataire avec deux enfants gagnant 67 % du salaire moyen** est le plus faible des quatre types de foyer sur l'ensemble de la période. Après avoir connu une augmentation à courte terme entre 2009 et 2013, le coin fiscal a diminué fortement en 2020 jusqu'à atteindre un niveau historiquement bas de 13,7 % du coût total de la main-d'œuvre.

**Plus d'informations** sur l'impact de COVID-19 sur le coin fiscal.

# Coin fiscal moyen dans la zone OCDE, 2000-2020

Pour quatre types de foyer, en % du coût total de main-d'œuvre



Source : OCDE (2021). Base de données fiscales de l'OCDE. <https://oe.cd/tax-database>.



# LA FISCALITÉ DU TRAVAIL

Par rapport à l'année 2000, le coin fiscal moyen de la zone OCDE en 2020 a diminué pour les huit types de foyer, en moyenne de 2.8 points de pourcentage. La plus forte baisse sur cette période a été enregistrée pour le travailleur célibataire avec deux enfants avec un salaire égal à 67 % du salaire moyen (SM) (5,4 points de pourcentage).

Le coin fiscal moyen de la zone OCDE en tant que part des coûts totaux de la main-d'œuvre diffère considérablement selon les types de foyer. En 2020, il était compris entre



**13,7 %**

pour un travailleur célibataire avec deux enfants avec un salaire égal à 67 % du salaire moyen à

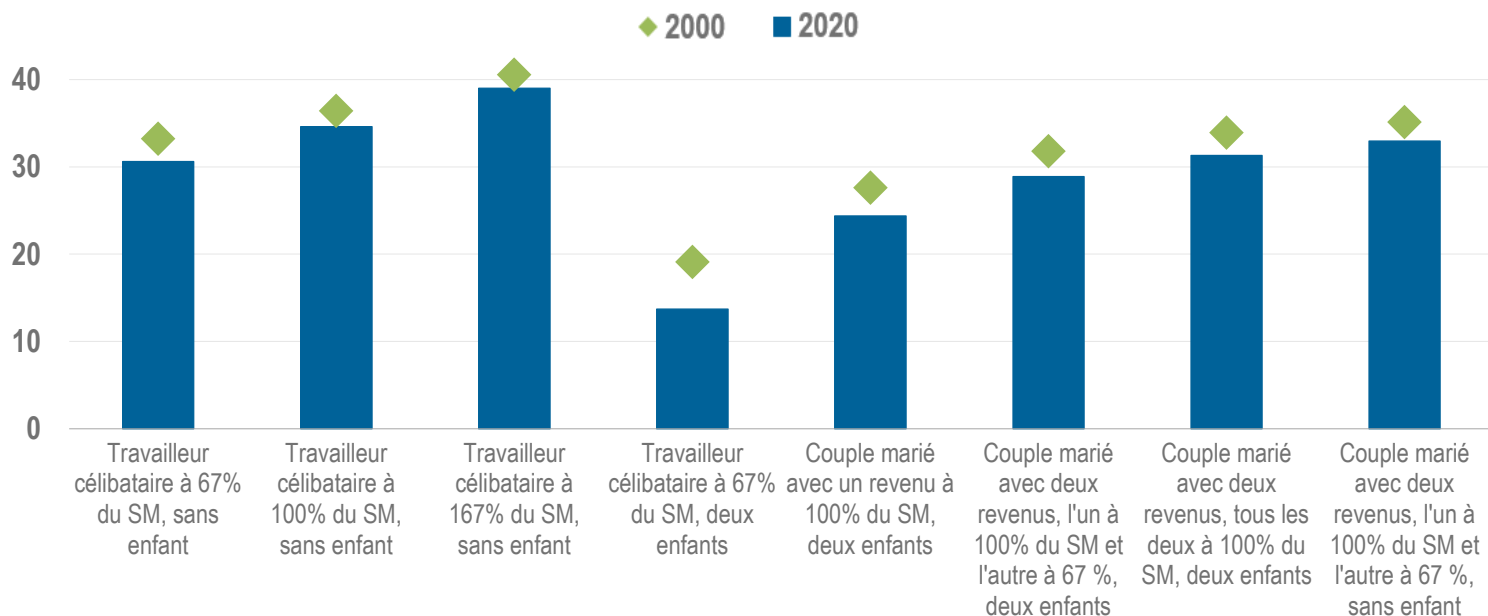


**39,0 %**

pour un travailleur célibataire sans enfant avec un salaire égal à 167 % du salaire moyen.

# Coin fiscal moyen dans la zone OCDE, 2000 et 2020

Pour huit types de foyer, en % du coût total de la main-d'œuvre



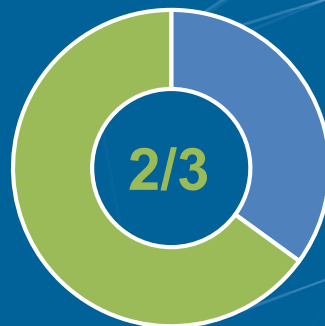
Source : OCDE (2021). Base de données fiscales de l'OCDE. <https://oe.cd/tax-database>.



# LA FISCALITÉ DU TRAVAIL

Dans les pays de l'OCDE, la somme de l'impôt sur le revenu, des cotisations de sécurité sociale de l'employeur et des cotisations de sécurité sociale de l'employé en tant que part des coûts de main-d'œuvre pour le travailleur moyen varie de 51,5% en Belgique à zéro en Colombie.

Le pourcentage du coût du travail payé en impôt sur le revenu varie considérablement d'un pays de l'OCDE à l'autre. Les chiffres les plus bas sont ceux de la Colombie (zéro), du Chili (0,03%) et de la Corée et de la Pologne (5,4%) et les valeurs les plus élevées sont celles du Danemark (35,3%), l'Australie et l'Islande dépassant toutes deux les 20%.



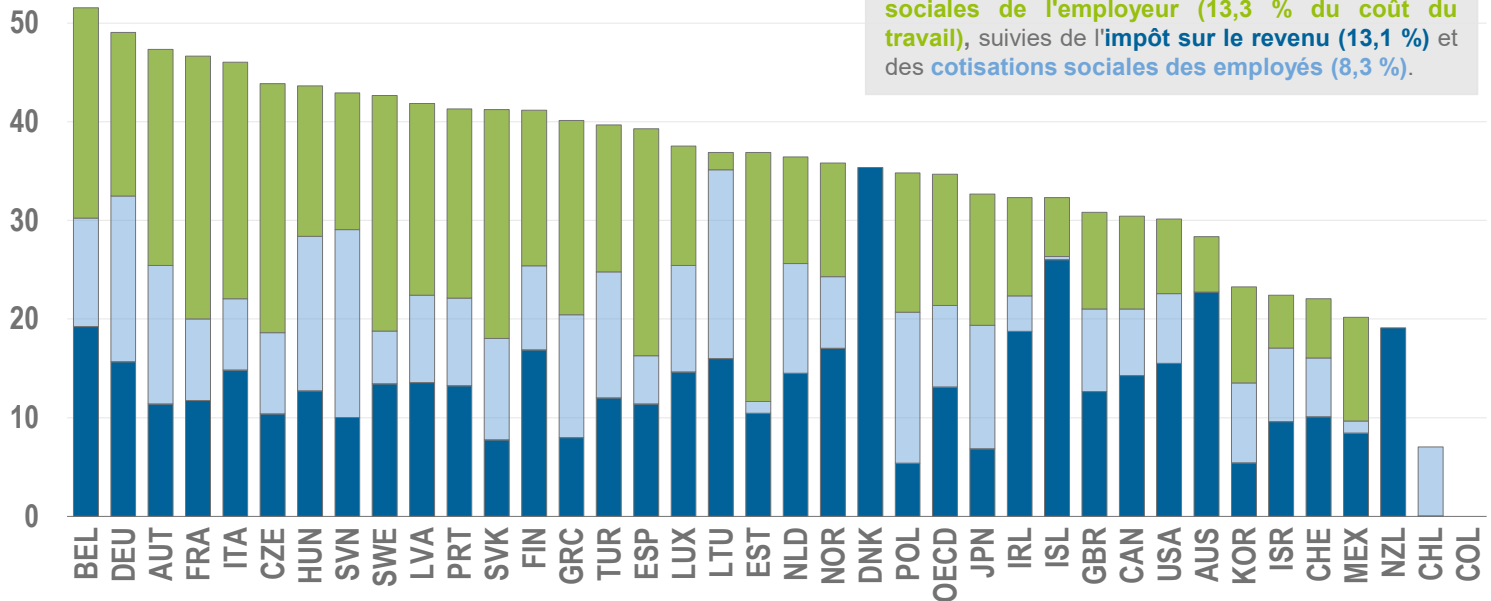
**des pays de l'OCDE  
ont un coin fiscal  
entre 30 et 45 %.**

Le total des cotisations salariales et patronales en pourcentage des coûts de main-d'œuvre dépasse 20 % dans plus de la moitié des pays de l'OCDE. Dans cinq pays de l'OCDE, il représente au moins un tiers des coûts du travail : l'Autriche, la République tchèque, la France, l'Allemagne et la République slovaque.



# Impôt sur le revenu plus cotisations de sécurité sociale des employés et des employeurs (SSC), 2020

% du coût total de la main-d'œuvre



Note : Personne seule sans enfant au niveau de revenu du travailleur moyen. Comprend les charges sociales, le cas échéant. En Colombie, le travailleur célibataire au niveau de revenu du travailleur moyen n'a pas payé d'impôts sur le revenu des particuliers en 2020, alors que ses cotisations aux assurances retraite, maladie et risque professionnel sont considérées comme des paiements obligatoires non fiscaux (NTCP) et ne sont donc pas comptées comme des impôts dans les calculs de l'imposition des salaires. Veuillez vous référer au rapport NTCP (<https://www.oecd.org/tax/tax-policy/tax-database/non-tax-compulsory-payments.pdf>).

Source : OCDE (2021). Base de données fiscales de l'OCDE. <https://oe.cd/tax-database>.



# L'IMPÔT SUR LE REVENU DES PERSONNES PHYSIQUES

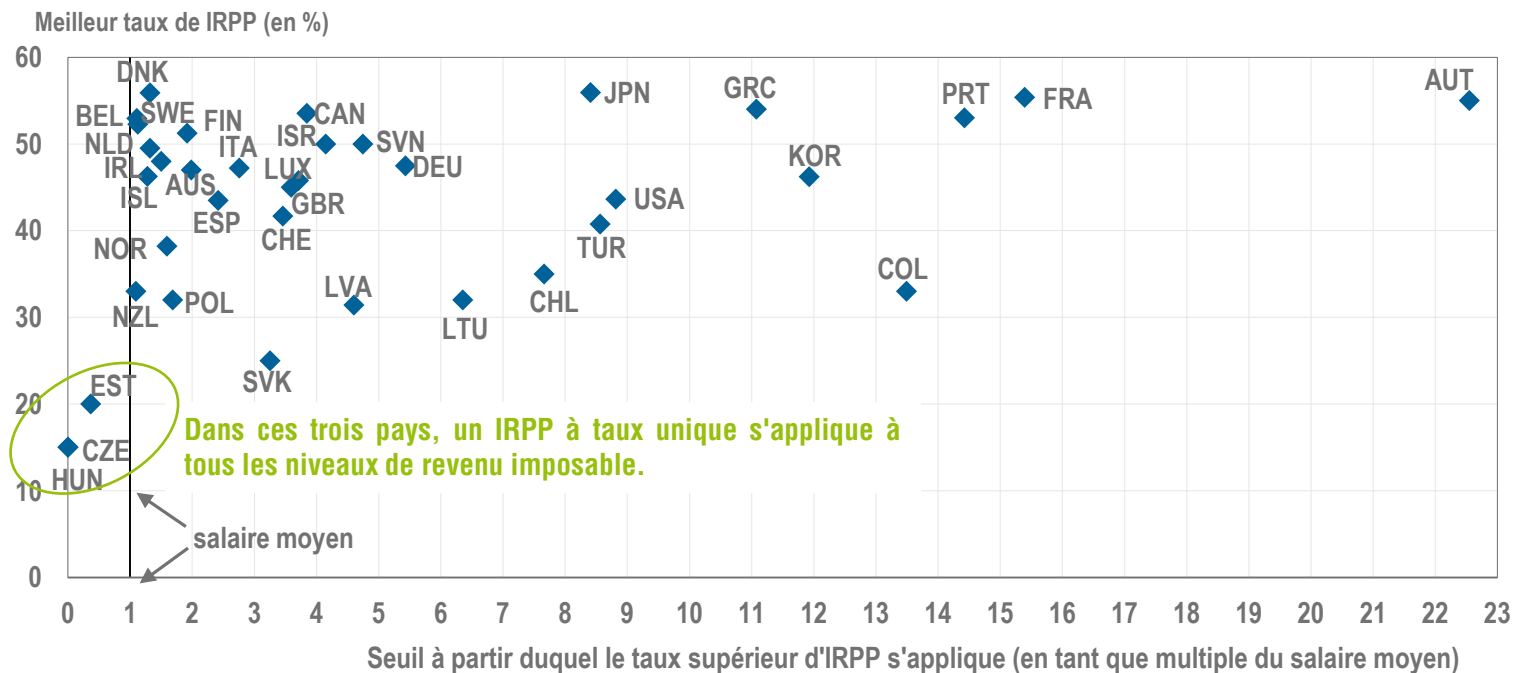
Le taux légal maximal de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP) est le taux combiné de l'impôt sur le revenu des personnes physiques du gouvernement central et du gouvernement sous-central qui s'applique aux salaires bruts de la tranche de revenus la plus élevée du barème de l'IRPP. Les crédits d'impôt et les déductions fiscales ne sont pas pris en compte. Le seuil de rémunération est donné par l'extrémité inférieure de cette tranche, c'est-à-dire le revenu le plus faible auquel le taux IRPP le plus élevé s'applique en premier, exprimé en multiple du salaire moyen.

En 2020, un taux légal maximal d'impôt sur le revenu des personnes physiques supérieur à 30 % était appliqué dans tous les pays de l'OCDE sauf quatre. Dans trois de ces pays - la République tchèque (15%), l'Estonie (20%) et la Hongrie (15%) - un taux unique d'IRP s'applique à tous les niveaux de revenu imposable.

Dix pays de l'OCDE (Japon, Danemark, France, Autriche, Grèce, Canada, Portugal, Belgique, Suède et Finlande, classés par ordre décroissant) appliquent un taux d'IRP supérieur à 50 %, avec des seuils allant de 1,1 fois le salaire moyen en Belgique à 22,5 fois le salaire moyen en Autriche.

# Taux d'IRPP réglementaires les plus élevés, 2020

## par rapport à leurs seuils



Note : Le graphique comprend des données pour tous les pays de l'OCDE, à l'exception du Mexique. Le Mexique, qui est une aberration, a été exclu pour améliorer la lisibilité du graphique. Au Mexique, un taux d'IRPP supérieur de 35% s'applique au-delà d'un seuil de 26,7 fois le salaire moyen.  
 Source : OCDE (2021). Base de données fiscales de l'OCDE. <https://oe.cd/tax-database>.



# L'IMPÔT SUR LE REVENU DES PERSONNES PHYSIQUES

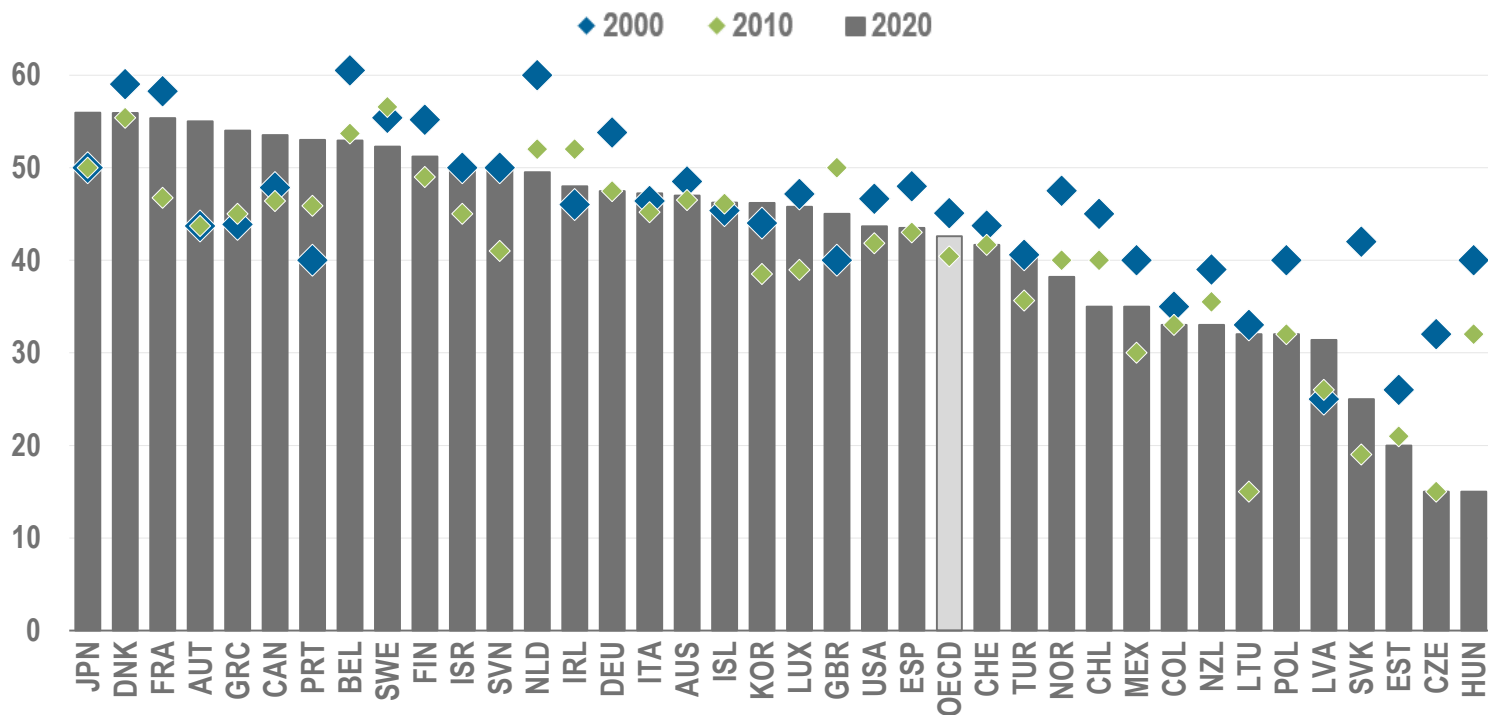
En 2020, les taux légaux supérieurs d'IRPP variaient de plus de 55 % au Japon, au Danemark et en France à 25 % et moins en République slovaque, en Estonie, en République tchèque et en Hongrie.

Par rapport à 2000, les taux supérieurs d'IRPP ont diminué dans la majorité des pays de l'OCDE, la plus forte baisse étant enregistrée en Hongrie, où ils sont passés de 40 % à 15 %.

Toutefois, par rapport à 2010, 22 pays de l'OCDE ont augmenté leur taux d'IRPP supérieur, ce qui entraîne une augmentation du taux d'IRPP moyen de l'OCDE entre 2010 et 2020.

**En 2020, le taux supérieur moyen d'IRPP de l'OCDE était de 42,6 %, soit 2,5 points de pourcentage de moins qu'en 2000.**

# Principaux taux légaux d'IRPP (%), 2000, 2010 et 2020



Source : OCDE (2021). Base de données fiscales de l'OCDE. <https://oe.cd/tax-database>.



# IMPÔTS SUR LE REVENU DES SOCIÉTÉS

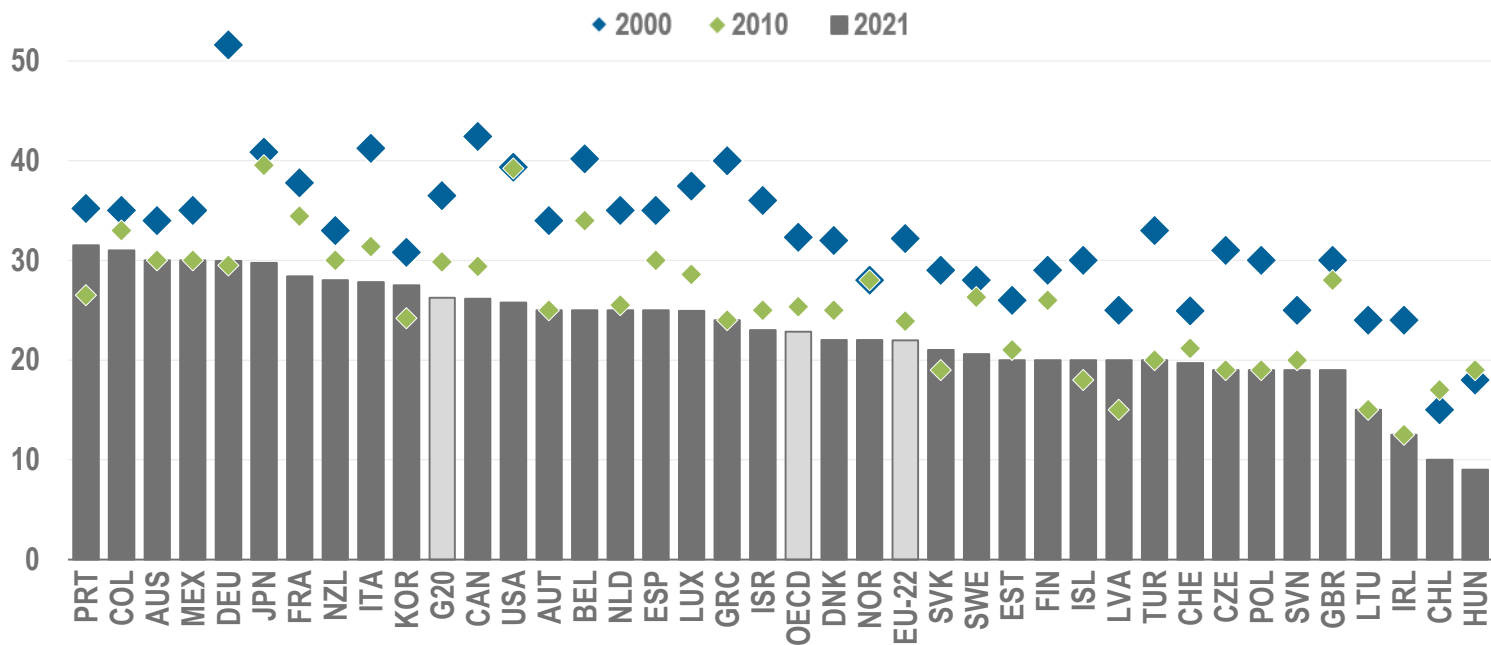
Le **taux légal combiné** de l'impôt sur le revenu des sociétés (IS) indique le taux d'imposition global combiné central et sous-central auquel sont confrontées les sociétés. Il est donné par le **taux du gouvernement central** (moins les déductions pour les impôts infranationaux) plus le **taux sous-central**. Lorsqu'une structure de **taux progressif** (par opposition à un **taux fixe**) s'applique, le **taux marginal supérieur** est indiqué.

En 2021, les **taux légaux combinés** de l'impôt sur les sociétés dans la zone OCDE allaient de 9 % en Hongrie à plus de 31 % au Portugal.

Entre 2000 et 2021, les **taux légaux** de l'impôt sur les sociétés ont reculé dans la zone OCDE, entraînant une baisse du **taux légal moyen** de l'OCDE de près de 9,5 points de pourcentage.

La plupart de ces baisses (25 des 37 pays de l'OCDE) ont eu lieu entre 2000 et 2010, tandis que les diminutions entre 2010 et 2021 ont été moins importantes. Seuls 10 pays de l'OCDE ont enregistré des baisses plus importantes au cours de la dernière décennie par rapport à la période 2000-10. Six pays de l'OCDE (l'Allemagne, l'Islande, la Corée, la Lettonie, le Portugal et la République slovaque) ont augmenté leurs **taux d'imposition légaux** depuis 2010 après les baisses initiales, mais leurs **taux d'imposition** sont encore plus bas en 2021 qu'en 2000.

# Taux statutaires combinés de l'IS (%), 2000, 2010 et 2021



Note : Les moyennes sont des moyennes non pondérées. La moyenne de l'UE-22 comprend tous les pays de l'UE qui sont membres de l'OCDE. La moyenne du G20 comprend tous les pays du G20, à l'exclusion de l'UE.

Source : OCDE (2021). Base de données fiscales de l'OCDE. <https://oe.cd/tax-database>.



# IMPÔTS SUR LE REVENU DES SOCIÉTÉS

Les taux d'imposition légaux moyens de la zone OCDE, de l'UE-22 et des pays du G20 combinés ont fortement reculé entre 2000 et 2021, de manière plus visible au cours de la crise financière de 2007 et 2008.

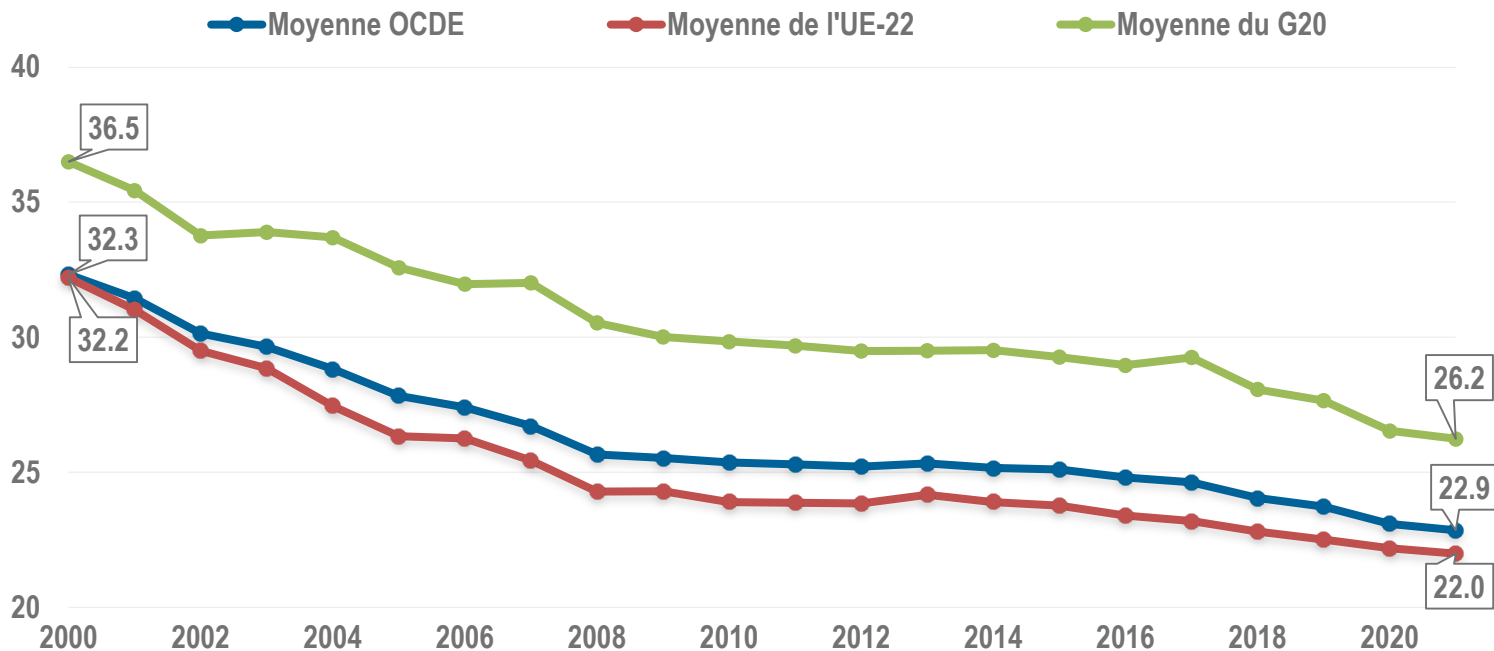
Le **taux légal de l'IS** mesure l'impôt marginal qui serait payé sur une unité supplémentaire de revenu, en l'absence d'autres dispositions du code des impôts. Toutefois, il ne reflète pas de régimes ou de taux spéciaux visant certaines industries ou certains types de revenus, et ne tient pas compte de l'étendue de l'assiette de l'impôt sur les sociétés à laquelle le taux s'applique.

Alors que le taux légal moyen de l'impôt sur les sociétés de la zone OCDE était proche de la moyenne de l'UE-22 (32,2 %) en 2000, il était supérieur de près d'un point de pourcentage à la moyenne de l'UE-22 en 2021, soit 22,9 % contre 22,0%.

**La moyenne du G20 était la plus élevée** des trois moyennes de taux d'imposition à l'étranger entre 2000 et 2021. L'écart entre la moyenne du G20 et le taux d'imposition légal moyen de la zone OCDE est resté relativement stable, à environ 4,3 points de pourcentage, tout au long de la période.



# Taux statutaires combinés de l'IS (%), 2000-2021



Note : Les moyennes sont des moyennes non pondérées. La moyenne de l'UE-22 comprend tous les pays de l'UE qui sont membres de l'OCDE. La moyenne du G20 comprend tous les pays du G20, à l'exclusion de l'UE.

Source : OCDE (2021). Base de données fiscales de l'OCDE. <https://oe.cd/tax-database>.



# TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE

La taxe sur la valeur ajoutée (TVA) (et son équivalent dans plusieurs juridictions, la taxe sur les biens et services, ou TPS) est un type spécifique de taxe sur le chiffre d'affaires prélevée à chaque étape du processus de production et de distribution. Bien que l'obligation de payer la TVA incombe aux fournisseurs de biens ou de services, la charge fiscale est conçue pour peser sur les consommateurs finaux, ce qui fait de la TVA une taxe sur la consommation finale de biens ou de services.

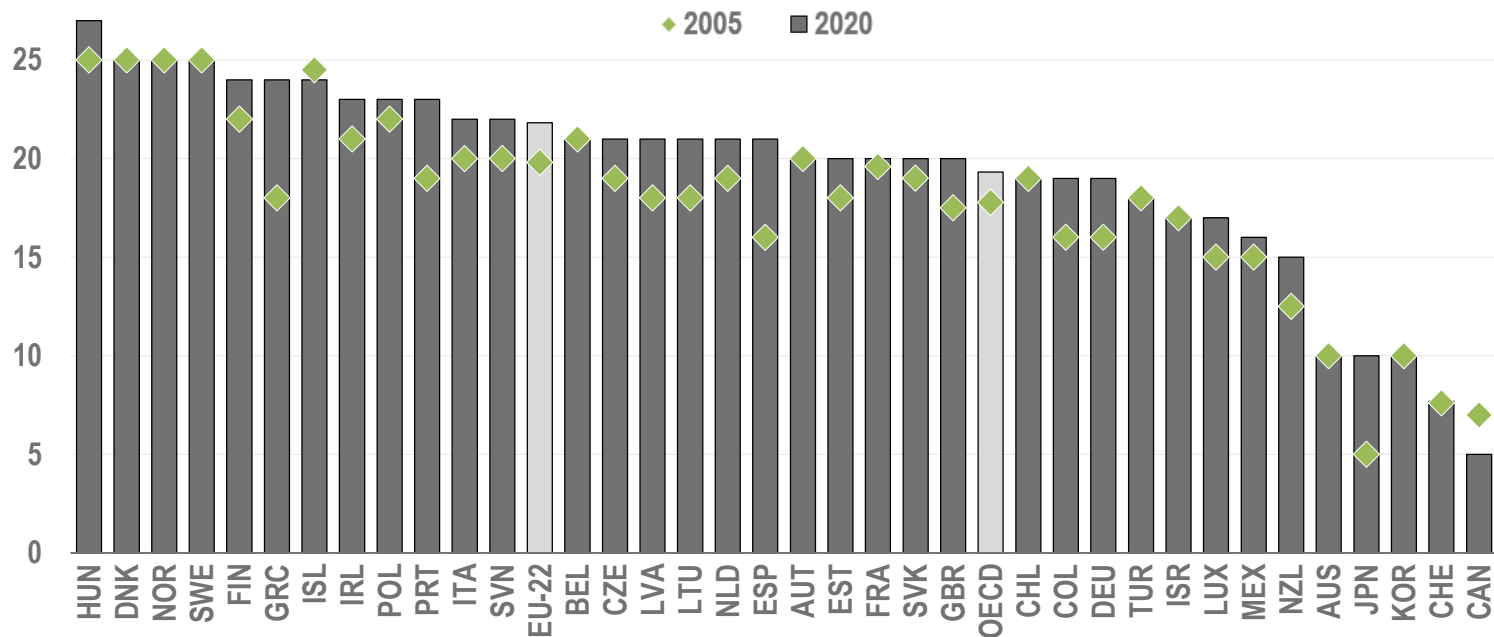
Le **taux normal de TVA** s'applique généralement à tous les biens et services, sauf avis contraire de la législation. Cependant, la plupart des pays de l'OCDE continuent d'appliquer une grande variété de taux réduits et d'exemptions pour soutenir divers objectifs politiques (voir : *Tendances des impôts sur la consommation de l'OCDE*, 2020).

En 2020, les taux de TVA standard allaient de 27 % en Hongrie à moins de 10 % en Suisse et au Canada.

Par rapport à 2005, le taux normal de TVA a augmenté dans deux tiers des pays de l'OCDE (24), ce qui a entraîné une hausse du taux normal moyen de TVA de l'OCDE. Depuis qu'il a atteint son pic de 19,3 % en 2017, le taux de TVA standard moyen de l'OCDE est resté stable.

En 2020, le taux normal moyen de TVA des 22 pays de l'OCDE qui sont membres de l'UE était de 21,8 %, ce qui est nettement supérieur à la moyenne de l'OCDE.

# Taux de TVA standard (%), 2005 et 2020



Note : Les moyennes sont des moyennes non pondérées incluant les pays pour lesquels des données étaient disponibles au moment de la composition de ce graphique. La moyenne de l'OCDE comprend tous les pays de l'OCDE sauf les États-Unis (qui n'appliquent pas de TVA). La moyenne de l'UE-22 comprend tous les pays de l'OCDE qui sont membres de l'UE. Les notes spécifiques à chaque pays peuvent être consultées ici : <https://www.oecd.org/tax/consumption-tax-trends-19990979.htm>.

Source : Délégués nationaux, position au 1er janvier de l'année respective.

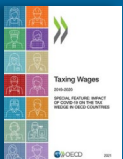
# LECTURE COMPLÉMENTAIRE

## Liens clés :

- ✓ Accéder aux données : [stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=TABLE\\_I1](https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=TABLE_I1)
- ✓ Page web de la base de données des impôts : <https://oe.cd/tax-database>



OCDE (2021), *Statistiques de l'impôt sur les sociétés*, Éditions OCDE, Paris, [oe.cd/corporate-tax-stats](https://oe.cd/corporate-tax-stats).



OCDE (2021), *Les impôts sur les salaires 2021*, Éditions OCDE, Paris, [oe.cd/taxing-wages-fr](https://oe.cd/taxing-wages-fr).



OECD (2021), *Tax Policy Reforms 2021: Special Edition on Tax Policy during the COVID-19 Pandemic*, OECD Publishing, Paris, [oe.cd/tax-policy-reform](https://oe.cd/tax-policy-reform).



OCDE (2020), *Tendances des impôts sur la consommation 2020: TVA/TPS et droits d'accises – taux, tendances et questions stratégiques*, Éditions OCDE, Paris, [oe.cd/3P1](https://oe.cd/3P1)



Pour plus d'informations :

✉ [OECD.TaxDatabase@OECD.org](mailto:OECD.TaxDatabase@OECD.org)

🌐 <http://oe.cd/tax-database>

🐦 [@OECDtax](https://twitter.com/OECDtax)